

		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS		
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :		Pages : 1 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE		Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

I. Objet

Ce document présente l'instruction de la labellisation d'un projet scientifique par le GIS *MR-GenCi*.

Les projets à labelliser peuvent être à différents stades d'avancement :

✚ **Stade 1 : le projet est au stade de l'idée avancée**

Il s'agit d'un projet où la cible scientifique est précisée et les applications éventuelles sont listées. Les partenaires ne sont pas encore désignés complètement. Les auteurs du projet souhaitent disposer d'un avis de *MR-GenCi* dans l'optique d'un dépôt pour labellisation.

✚ **Stade 2 : le projet est monté et il est en recherche de financement ou le projet est monté, il est en instance de démarrage, voire déjà en cours**

Le projet souhaite disposer du label *MR-GenCi*.

II. Enjeux du label *MR-GenCi*

✚ **pour les projets labellisés**

Le label *MR-GenCi* donne une reconnaissance de la qualité scientifique du projet.

Le label *MR-GenCi* permet de **se positionner stratégiquement** dans le domaine du développement des connaissances scientifiques et industrielles relatives à la **maîtrise des risques en génie civil**.

Le label *MR-GenCi* **accroît la lisibilité** d'un projet et son positionnement vis-à-vis des différentes thématiques scientifiques qui gravitent déjà autour de la maîtrise des risques en génie civil (techniques de laboratoire, simulations numériques, etc.).

Le label *MR-GenCi* est une **reconnaissance externe** et compétente apportée à l'équipe de projet vis-à-vis du **caractère innovant** et du **potentiel de valorisation industrielle**.

Le label *MR-GenCi* offre une **assistance scientifique et technique au suivi et à la gestion du projet** (un accompagnateur conseil est désigné).

Le label *MR-GenCi* permet de **partager** les résultats (sous réserve des règles de confidentialité que se sont imposés les membres de l'équipe de projet) et de **faire connaître** leur projet à travers les différents supports de communication de *MR-GenCi*.

✚ **pour *MR-GenCi***

La labellisation est une offre de *MR-GenCi* ; elle constitue un des moyens privilégié d'action du GIS conformément aux objectifs définis dans sa convention constitutive.

La labellisation permet à *MR-GenCi* de :

- **diffuser les connaissances** les plus récentes sur la maîtrise des risques pour accroître les chances de succès des projets dans ce secteur d'activité.
- connaître le potentiel de recherche à travers les équipes associées aux projets à labelliser et ainsi de favoriser leur mise en réseau.

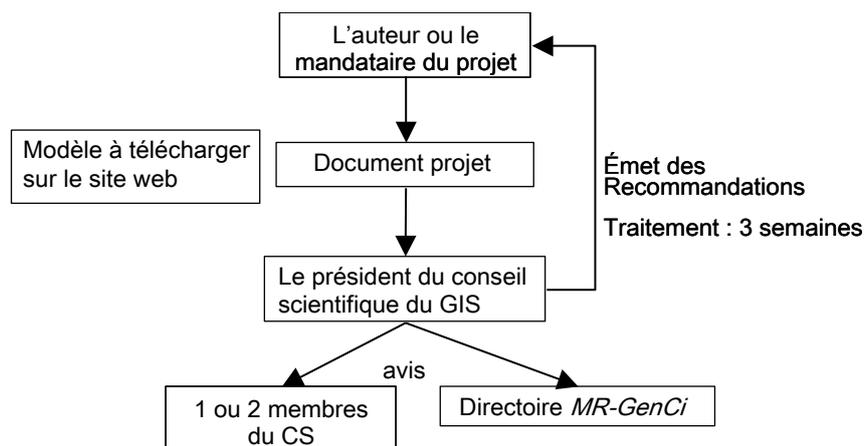
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 2 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

- **valoriser le haut niveau d'expertise de son comité scientifique** au bénéfice de la **recherche publique et privée**.
- **contribuer au développement des innovations** et à la capitalisation des connaissances scientifiques et techniques dans le but d'offrir aux différents acteurs publics et privés les **meilleures solutions méthodologiques et technologiques** dédiées à la maîtrise des risques en génie civil.
- évaluer les **tendances des besoins nouveaux du marché** et d'être **force de proposition** pour conseiller les équipes de projet.

III. Processus de labellisation

Les processus suivants sont définis en fonction du niveau du projet.

- **Projet au stade 1 :**



L'auteur ou mandataire soumet pour instruction le projet. Le document est transmis au président du comité scientifique par messagerie électronique. Le président du comité scientifique dispose de trois semaines pour formuler des recommandations et des conseils.

Le président du comité scientifique se fait assister par un ou plusieurs experts membres du comité scientifique et/ou du directoire. Toutefois, il reste responsable du traitement et du délai. Une lettre au stade 1 est émise par le directeur du GIS (Annexe 1).

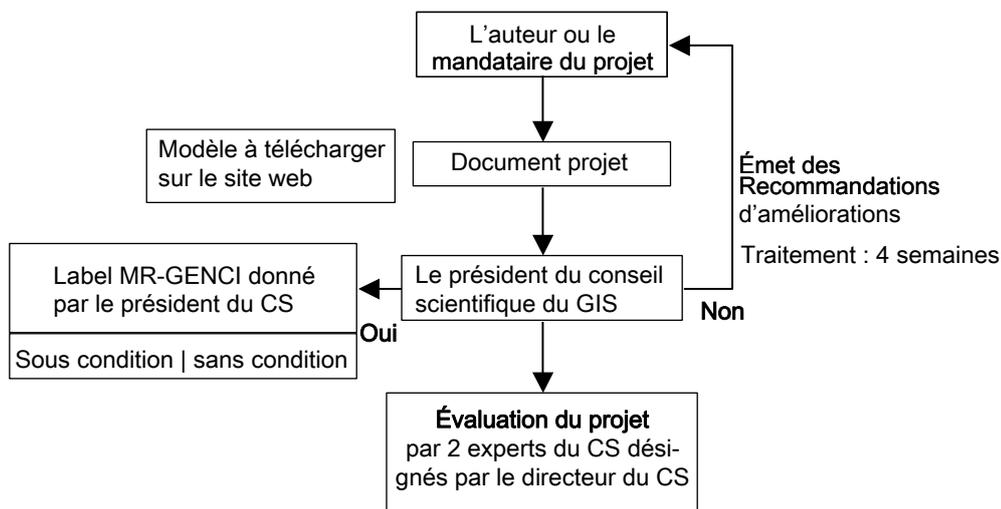
- **Projet au stade 2 :**

Les projets au stade 2 suivent le processus complet de labellisation. Ils sont transmis au président du comité scientifique du GIS. Celui-ci désigne deux experts, membres du comité scientifique de *MR-GenCi*, qui évaluent le projet. Chaque expert transmet une fiche d'évaluation (annexe 4). Un projet est labellisé s'il reçoit un avis favorable des deux experts.



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 3 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	



Le président du comité scientifique rend compte, lors de chaque comité scientifique, des instructions de dossiers en cours et réalisées.

IV. Critères de labellisation

L'évaluation d'un projet suit un processus passant en revue différents critères.

Les critères sont classés en 10 familles.

Numéro	famille	note	Critère	Grille
1	Cohérence avec la problématique du GIS	Oui ou Non	- préoccupations entrant dans le champ des préoccupations du GIS telles que formulées à l'article 2 de la convention de groupement, - esprit du projet compatible avec les concepts de base du GIS tels que formulés à l'article 2 de la convention de groupement.	OUI : Préoccupations et esprit du projet compatibles avec les préoccupations du GIS. NON : préoccupations trop éloignées, hors du champ du GIS.
2	Analyse du besoin	1 à 4	- vision claire des besoins scientifiques, - vision claire des besoins industriels, - verrous scientifiques et techniques clés identifiés.	4 : expression claire des besoins scientifiques et des besoins industriels, verrous scientifiques et techniques clés identifiés et à fort enjeu. 3 : Les besoins scientifiques et les besoins industriels sont à forts enjeux et correctement explicités mais les verrous scientifiques et techniques clés sont peu explicités ou faibles. 2 : Les besoins scientifiques et les besoins industriels sont moyens ou pas très explicites mais les verrous scientifiques et techniques clés sont bien identifiés. 1 : Les besoins scientifiques et les besoins

INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 4 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

				industriels sans grand intérêt et les verrous scientifiques et techniques clés sont peu explicités
				0 : Pas de verrous identifiés et pas d'enjeux scientifiques ou industriels notables.
3	Objectifs du projet	1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - objectifs clairement identifiés, - objectifs qualifiés et quantifiés, - échéances précisées, - projet positionné par rapport à par rapport à d'autres projets nationaux et internationaux. 	<p>4 : Les objectifs sont identifiés, quantifiés et de grand intérêt, les échéances sont précises et le projet bien positionné</p> <p>3 : Les objectifs ne sont pas assez précis mais les échéances précises et le projet bien positionné et de grand intérêt.</p> <p>2 : Le projet d'intérêt moyen qui manque de netteté dans ses objectifs, ses échéances et sa position par rapport au contexte national ou international.</p> <p>1 : Le projet est très flou dans ses objectifs ses échéances et sa position par rapport au contexte national ou international et présente peu d'intérêt.</p> <p>0 : Les objectifs du projet sont non définis ou sans intérêt</p>
4	Etude bibliographique	1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - synthétique et précise, - couvrant aussi bien le domaine scientifique qu'industriel. 	<p>4 : synthétique et précise couvrant aussi bien le domaine scientifique qu'industriel et montrant la bonne position du projet par rapport à d'autres projets nationaux ou internationaux.</p> <p>3 : synthétique et précise mais montrant peu la position du projet par rapport d'autres projets nationaux ou internationaux.</p> <p>2 : peu importante et montrant peu la position du projet par rapport d'autres projets nationaux ou internationaux.</p> <p>1 : insuffisante et ne positionnant pas le projet par rapport d'autres projets nationaux ou internationaux.</p> <p>0 : inexistante</p>
5	Les tâches du projet	1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - elles sont structurées, - elles ont des échéances, - les jalons décisionnels sont précisés, - les tâches présentent des livrables clairement définis, - les pilotes de chaque tâche sont précisés. 	<p>4 : Taches structurées avec un échéancier, des livrables et un pilote par tâche.</p> <p>3 : Taches structurées mais un des 3 éléments (échéancier, livrables, pilote) manque ou est imprécis.</p> <p>2 : Taches structurées mais deux des 3 éléments (échéancier, livrables pilote) manquent ou sont imprécis.</p>



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 5 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

				<p>1 : Taches mal structurées et certains éléments (échéancier, livrables pilote) manquent ou sont imprécis.</p> <p>0 : Taches non ou mal structurées ; échéancier, livrables pilotes non ou mal définis.</p>
6	L'équipe de projet	1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - intègre des membres de <i>MR-GenCi</i>, - les responsabilités et les complémentarités des partenaires sont mises en évidence. 	<p>4 : L'équipe de projet intègre des membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires sont mises en évidence.</p> <p>3 : L'équipe de projet intègre des membres de <i>MR-GenCi</i> et les complémentarités des partenaires ne sont pas suffisamment explicites.</p> <p>2 : L'équipe de projet n'intègre pas de membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires sont satisfaisantes.</p> <p>1 : L'équipe de projet n'intègre pas de membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires ne sont pas suffisamment explicites.</p> <p>0 : L'équipe de projet n'intègre pas de membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires ne sont pas mises en évidence ou n'existent pas.</p>
7	La conduite du projet	1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - pilotage clairement identifié, - existence d'un comité de suivi et de pilotage, - modalités de suivi d'avancement précisé, - mode de décision défini. 	<p>4 : Le pilotage est clairement identifié, présence d'un comité de suivi et de pilotage, les modalités de suivi d'avancement sont précisées et le mode de décision défini.</p> <p>3 : Le pilotage est clairement identifié, mais absence soit d'un comité de suivi et de pilotage, soit de précision sur les modalités de suivi d'avancement.</p> <p>2 : Le pilotage n'est pas clairement identifié, mais il y a un comité de suivi et de pilotage, et les modalités de suivi d'avancement sont précisées.</p> <p>1 : Le pilotage est mal identifié et sans outils.</p> <p>0 : Le pilotage est insuffisant ou incohérent</p>
8	La valorisation du projet	1 à 4	<ul style="list-style-type: none"> - moyens de valorisation précisés, - valorisation pour des applications industrielles précisées, - dépôt de brevet, marque, etc. précisé, - création potentielle 	<p>4 : La valorisation est à fort potentiel ; les moyens de valorisation sont renseignés et précisés dans les trois domaines.</p> <p>3 : La valorisation est à fort potentiel ; les moyens de valorisation scientifique ou industrielle ne sont pas assez précis.</p>



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 6 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

			<p>d'entreprise identifiée, - transfert technologique vers des PME et les utilisateurs finaux est prévu, - publication et communication des résultats prévues.</p>	<p>2 : La valorisation est à potentiel moyen ; les moyens de valorisation sont précisés.</p> <p>1 : La valorisation est à faible potentiel et les moyens de valorisation sont peu précis et/ou mal adaptés</p> <p>0 : La valorisation est à très faible potentiel et les moyens de valorisation sont inexistantes ou incohérents.</p>
9	Financement	1 à 4	<p>- financement détaillé acquis ou pressenti, - sources de financement mixtes : public – privé.</p>	<p>4 : Le financement est détaillé et acquis ; les sources sont mixtes; les dépenses prévisionnelles sont adaptées aux objectifs.</p> <p>3 : Le financement est détaillé mais il est soit pressenti soit de sources non mixtes; les dépenses prévisionnelles sont adaptées aux objectifs.</p> <p>2 : Le financement n'est pas sûr et les sources ne sont pas mixtes; les dépenses prévisionnelles sont adaptées aux objectifs. Ou Le financement est sûr et les sources sont mixtes mais les dépenses prévisionnelles sont mal adaptées aux objectifs.</p> <p>1 : le montage financier est incomplet (en dépenses et en sources).</p> <p>0 : montage financier inexistant ou incohérent.</p>
10	Risques du projet	1 à 4	<p>- les risques sont identifiés, - les parades pour maîtriser les risques identifiées.</p>	<p>4 : L'analyse de risque est complète : aléas, conséquences et parades.</p> <p>3 : L'analyse de risque est complète ; les parades sont partielles.</p> <p>2 : L'analyse de risque est partielle ; les parades sont partielles.</p> <p>1 : L'analyse de risque projet est trop incomplète ; les parades sont absentes.</p> <p>0 : L'analyse de risque projet est inexistante.</p>



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 7 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

V. Règle de labellisation

Pour être labellisé, un projet doit réunir les 3 conditions suivantes :

- Les deux experts répondent oui au critère 1,
- Aucun poste n'est noté 0 par les 2 experts
- La moyenne de la note des 2 experts à chaque critère de 0 à 4 est supérieure ou égale à 1,
- chaque expert doit avoir une note moyenne supérieure à 2.

Si cette phase d'évaluation ne débouche pas sur un consensus positif, le président du comité scientifique peut être à l'initiative d'une concertation entre experts. Si à l'issue de cette seconde concertation il n'y a pas de consensus, le comité scientifique tranchera.

La labellisation est effective à la date de démarrage du projet

La labellisation obtenue, le président du comité scientifique transmet son accord au directeur du GIS MRGENCI pour notification au responsable du projet (annexes 2 et 3).

VI. Suivi des projets labellisés

Le président du comité scientifique désigne un accompagnateur pour chaque projet qui est membre du comité scientifique et n'est pas un intervenant du projet ; il doit être agréé par le chef du projet.

Cet accompagnateur a pour mission de suivre au nom du CS l'avancement du projet et d'en faire état lors des séances du comité scientifique ; il a un rôle de facilitateur et de conseil externe au projet ; il est tenu à la confidentialité vis-à-vis des acteurs du projet ; il identifie les difficultés et utilise son réseau et son expérience pour apporter des conseils. On demande d'attacher un soin particulier aux points suivants:

- Vérifier si le projet reste en adéquation avec les objectifs du GIS,
- Apprécier son degré d'avancement par rapport au planning initial,
- Analyser les points forts et les lacunes par rapport aux objectifs scientifiques et de proposer des préconisations d'évolution,
- Porter à la connaissance du porteur d'éventuelles difficultés, notamment le non respect des objectifs scientifiques,
- Juger de la pertinence des choix élaborés devant les difficultés concernant les aspects scientifiques

L'accompagnateur a la charge de faire mettre à jour la communication qui est faite du projet sur le site WEB de *MR-GenCi*.

Le fonctionnement dans le temps est le suivant :

- L'accompagnateur participe à la réunion de lancement du projet ou prend connaissance dans les deux mois après le lancement du planning final et des décisions scientifiques.
- Tous les 12 mois à compter du lancement du projet, il demande un état d'avancement synthétique au chef de projet et a une discussion sur cet état avec lui.
- Il participe au moins à une réunion de projet dans les 18 premiers mois et à la réunion finale.
- Deux mois avant le CS, le président du CS lui demande :
 1. de lui soumettre un rapport au mois 2 semaines avant la date du CS, mentionnant les points évoqués plus haut, les aides fournies et décisions prises. Il se prononce dans ce rapport sur une éventuelle suspension du Label sur la base d'une argumentation détaillée (le président du CS dispose alors de 15 jours pour faire une proposition au CS).
 2. De prévenir le porteur s'il souhaite une présentation du projet en CS ou en CA et vérifier sa disponibilité.
 3. De présenter le rapport de suivi en CS.

VII. Suspension du label à un projet

Le label est acquis pour toute la durée du projet, mais peut toutefois faire l'objet d'une suspension provisoire motivée par les éléments suivants : comité

- le projet effectif est très éloigné du contenu présenté à *MR-GenCi* lors de la labellisation ou des critères ne sont plus remplis,

		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS		
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 8 / 15	
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE		Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

- le chef de projet est défaillant vis-à-vis des obligations imposées de la labellisation,
La suspension du label se fait par vote du comité scientifique après rapport de l'accompagnateur du projet.

VIII. Les engagements du chef de projet labellisé

En contrepartie du label, les chefs de projet ont pour responsabilité de :

- présenter l'avancement du projet à l'accompagnateur désigné par le président du comité scientifique ;
- faire apposer sur tous les documents du projet le logo du label *MR-GenCi* (word, powerpoint, pdf, etc.)



- transmettre les informations sur le projet nécessaires à la communication (hors cadre de confidentialité imposé), pour des brochures, site WEB, etc.

		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS		
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 9 / 15	
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE		Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

ANNEXE 1 - lettre type pour les procédures de stade 1 ou 2



à M ou Mme xxxxx
adresse

date

Nos réf : MR-label/2006/XX

objet : projet XXXXXXXXXXX

Madame, Monsieur

Nous accusons réception de votre proposition de projet concernant

L'instruction *MR-GenCi* de votre dossier au stade « 1 ou 2 » a été menée. Les conclusions de notre analyse conduisent à émettre les recommandations *MR-GenCi* jointes en annexe pour la finalisation du montage de votre projet en vue d'une labellisation prochaine.

Dans l'attente de vous lire à nouveau, nous restons à votre disposition pour la construction de votre projet. Si toutefois, vous décidiez de reporter le lancement de votre projet ou de l'abandonner, merci de nous en informer en précisant les raisons.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Professeur Franck SCHOEFS
Directeur du GIS *MR-GenCi*

PJ : annexe recommandations pour une labellisation *MR-GenCi*

 MR-GenCi Maîtrise des Risques en Génie Civil		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS		
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 10 / 15	
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE		Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

ANNEXE 1(suite) – annexe à la lettre type pour les procédures au stade 1 et 2 à améliorer

Annexe

Nos recommandations

Nous listons ci-dessous les éléments d'améliorations, de compléments à apporter en vue d'une labellisation *MR-GenCi* de votre projet.

1 - Cohérence avec la problématique du GIS :

-
-

2 - Analyse du besoin :

-
-

3 - Objectifs du projet :

-
-

4 - Etude bibliographique :

-
-

5 - Equipe de projet pressentie :

-
-

6 - Tâches du projet :

-
-

7 - Conduite du projet

-
-

8 - Valorisation du projet

-
-

9 - Financement du projet

-
-

10 - Risques du projet et les actions à mener :

-
-

		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS		
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 11 / 15	
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE		Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

ANNEXE 2 - lettre type de labellisation



à M ou Mme xxxxx
adresse

date

Nos réf : MR-label/2006/XX

objet : projet XXXXXXXXXXX

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir d'accorder le label 06-001 *MR-GenCi* à votre projet



réf : *MR-GenCi* 06-001

Ce label témoigne de l'excellence et du caractère innovant de votre projet. Votre projet remplit tous les critères exigés par *MR-GenCi* et présente des garanties fortes de succès et de valorisation importante pour le secteur public et privé.

Ce label doit être apposé sur tous les documents (courriers, documents, exposés, etc.) du projet. Il vous est aussi demandé dans le cadre de publications scientifiques de préciser à l'endroit de votre choix (introduction, remerciements, autres), le fait que le projet de recherche est labellisé et soutenu par le GIS *MR-GenCi*.

Prochainement, notre président du comité scientifique vous proposera un accompagnateur, membre du comité scientifique. Il sera votre interlocuteur privilégié du GIS *MR-GenCi*.

Nous vous renouvelons toutes nos félicitations et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Professeur Franck SCHOEFS
Directeur du GIS *MR-GenCi*

		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS		
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :		Pages : 12 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE		Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

ANNEXE 3 - lettre type de labellisation (variante)



à M ou Mme xxxxxx

adresse

date

Nos réf : MR-label/2006/XX

objet : projet XXXXXXXXXXX

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir d'accorder le label 06-001 *MR-GenCi* à votre projet



réf : *MR-GenCi* 06-001

Ce label témoigne de l'excellence et du caractère innovant de votre projet. Votre projet remplit tous les critères exigés par *MR-GenCi* et présente des garanties fortes de succès et de valorisation importante pour le secteur public et privé.

Ce label doit être apposé sur tous les documents (courriers, documents, exposés, etc.) du projet. Il vous est aussi demandé dans le cadre de publications scientifiques de préciser à l'endroit de votre choix (introduction, remerciements, autres), le fait que le projet de recherche est labellisé et soutenu par le GIS *MR-GenCi*.

Toutefois, ce label vous sera effectif dès que le lancement du projet aura été confirmé par votre accompagnateur *MR-GenCi* qui sera prochainement désigné par le président du comité scientifique du GIS.

Nous vous renouvelons toutes nos félicitations et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Professeur Franck SCHOEFS
 Directeur du GIS *MR-GenCi*



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 13 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

Annexe 4 : Fiche d'évaluation type

L'évaluation d'un projet par chaque expert suit un processus passant en revue différents critères. Les critères sont classés en 10 familles.

Numéro	famille	note	Grille	Note et argument
1	Cohérence avec la problématique du GIS	Oui ou Non	OUI : Préoccupations et esprit du projet compatibles avec les préoccupations du GIS. NON : préoccupations trop éloignées, hors du champ du GIS.	
2	Analyse du besoin	1 à 4	4 : expression claire des besoins scientifiques et des besoins industriels, verrous scientifiques et techniques clés identifiés et à fort enjeu. 3 : Les besoins scientifiques et les besoins industriels sont à forts enjeux et correctement explicités mais les verrous scientifiques et techniques clés sont peu explicités ou faibles. 2 : Les besoins scientifiques et les besoins industriels sont moyens ou pas très explicites mais les verrous scientifiques et techniques clés sont bien identifiés. 1 : Les besoins scientifiques et les besoins industriels sans grand intérêt et les verrous scientifiques et techniques clés sont peu explicités 0 : Pas de verrous identifiés et pas d'enjeux scientifiques ou industriels notables.	
3	Objectifs du projet	1 à 4	4 : Les objectifs sont identifiés, quantifiés et de grand intérêt, les échéances sont précises et le projet bien positionné 3 : Les objectifs ne sont pas assez précis mais les échéances précises et le projet bien positionné et de grand intérêt. 2 : Le projet d'intérêt moyen qui manque de netteté dans ses objectifs, ses échéances et sa position par rapport au contexte national ou international. 1 : Le projet est très flou dans ses objectifs ses échéances et sa position par rapport au contexte national ou international et présente peu d'intérêt. 0 : Les objectifs du projet sont non définis ou sans intérêt	
4	Etude bibliographique	1 à 4	4 : synthétique et précise couvrant aussi bien le domaine scientifique qu'industriel et montrant la bonne position du projet par rapport à d'autres projets nationaux ou internationaux. 3 : synthétique et précise mais montrant peu la position du projet par rapport d'autres projets nationaux ou internationaux. 2 : peu importante et montrant peu la position du projet par rapport d'autres projets nationaux ou internationaux. 1 : insuffisante et ne positionnant pas le projet	



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 14 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

			par rapport d'autres projets nationaux ou internationaux. 0 : inexistante	
5	Les tâches du projet	1 à 4	4 : Taches structurées avec un échéancier, des livrables et un pilote par tâche. 3 : Taches structurées mais un des 3 éléments (échéancier, livrables, pilote) manque ou est imprécis. 2 : Taches structurées mais deux des 3 éléments (échéancier, livrables pilote) manquent ou sont imprécis. 1 : Taches mal structurées et certains éléments (échéancier, livrables pilote) manquent ou sont imprécis. 0 : Taches non ou mal structurées ; échéancier, livrables pilotes non ou mal définis.	
6	L'équipe de projet	1 à 4	4 : L'équipe de projet intègre des membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires sont mises en évidence. 3 : L'équipe de projet intègre des membres de <i>MR-GenCi</i> et les complémentarités des partenaires ne sont pas suffisamment explicites. 2 : L'équipe de projet n'intègre pas de membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires sont satisfaisantes. 1 : L'équipe de projet n'intègre pas de membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires ne sont pas suffisamment explicites. 0 : L'équipe de projet n'intègre pas de membres de <i>MR-GenCi</i> et les responsabilités et les complémentarités des partenaires ne sont pas mises en évidence ou n'existent pas.	•
7	La conduite du projet	1 à 4	4 : Le pilotage est clairement identifié, présence d'un comité de suivi et de pilotage, les modalités de suivi d'avancement sont précisées et le mode de décision défini. 3 : Le pilotage est clairement identifié, mais absence soit d'un comité de suivi et de pilotage, soit de précision sur les modalités de suivi d'avancement. 2 : Le pilotage n'est pas clairement identifié, mais il y a un comité de suivi et de pilotage, et les modalités de suivi d'avancement sont précisées. 1 : Le pilotage est mal identifié et sans outils. 0 : Le pilotage est insuffisant ou incohérent	
8	La valorisation du projet	1 à 4	4 : La valorisation est à fort potentiel ; les moyens de valorisation sont renseignés et précisés dans les trois domaines. 3 : La valorisation est à fort potentiel ; les moyens de valorisation scientifique ou	



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 15 / 15
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER. Amendée par F. SCHOEFS (2010)	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

			industrielle ne sont pas assez précis. 2 : La valorisation est à potentiel moyen ; les moyens de valorisation sont précisés. 1 : La valorisation est à faible potentiel et les moyens de valorisation sont peu précis et/ou mal adaptés 0 : La valorisation est à très faible potentiel et les moyens de valorisation sont inexistantes ou incohérents.
9	Financement	1 à 4	<p>4 : Le financement est détaillé et acquis ; les sources sont mixtes; les dépenses prévisionnelles sont adaptées aux objectifs.</p> <p>3 : Le financement est détaillé mais il est soit pressenti soit de sources non mixtes; les dépenses prévisionnelles sont adaptées aux objectifs.</p> <p>2 : Le financement n'est pas sûr et les sources ne sont pas mixtes; les dépenses prévisionnelles sont adaptées aux objectifs.</p> <p>Ou</p> <p>Le financement est sur et les sources sont mixtes mais les dépenses prévisionnelles sont mal adaptées aux objectifs.</p> <p>1 : le montage financier est incomplet (en dépenses et en sources).</p> <p>0 : montage financier inexistant ou incohérent.</p>
10	Risques du projet	1 à 4	<p>4 : L'analyse de risque est complète : aléas, conséquences et parades.</p> <p>3 : L'analyse de risque est complète ; les parades sont partielles.</p> <p>2 : L'analyse de risque est partielle ; les parades sont partielles.</p> <p>1 : L'analyse de risque projet est trop incomplète ; les parades sont absentes.</p> <p>0 : L'analyse de risque projet est inexistante.</p>

Pour être labellisé, un projet doit réunir les 3 conditions suivantes :

- Les deux experts répondent oui au critère 1,
- Aucun poste n'est noté 0 par les 2 experts
- La moyenne de la note des 2 experts à chaque critère de 0 à 4 est supérieure ou égale à 1,
- chaque expert doit avoir une note moyenne supérieure à 2.